



Mairie de La Rivière - Drugeon

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 20 mai 2022
Sur convocation du 13 mai 2022
Secrétaire de Séance : Sophie Terretaz

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	Excusé
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	MARGUET Chloé	X
BERTRAND Claire	Excusée (procuration à C.Bourdin)	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	X	TERRETTAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	X
GIRARD Odile	X		

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 8 avril 2022
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Point sur les travaux en cours
Delibération pour demande subvention relative aux travaux routiers
5. Secrétariat de mairie : proposition nouvelle organisation
6. Délibérations : * Remplacement Pc Portable
7. Demande modification de règlement de lotissement « sur la Grange »
8. Avancement pré-projet pour installation d'une école Montessori
9. Affaires intercommunales
10. Questions et informations diverses

Monsieur le Maire demande à ajouter 3 points à l'ordre du jour :

- Droit de préemption urbain
- Publicité des actes
- Vente de terrain

Le conseil donne son accord pour ajouter ces 3 points à l'ordre du jour.

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte rendu du 8 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

II) Compte-rendu des commissions

Environnement/cadre de vie

- Nettoyage du village du 23 avril 2022 : moins de participants que l'an passé, lié peut-être à un manque de communication.
- Aire de camping-cars : quelques problèmes ont eu lieu à l'installation (fuite d'eau et problème de périphérique sur la borne d'électricité). La nouvelle aire semble rencontrer un vif succès.
- Demande pour ajouter une table à l'espace ludique à côté de la MTL et pour modifier le dallage béton afin de favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Le conseil donne son accord.

Vie associative

- Cuisine de la MTL : point sur les travaux réalisés (four, table de cuisson, lave-vaisselle) pour un total d'environ 15 000 €
Les aménagements réalisés semblent fonctionnels. Il est demandé d'ajouter un lave-main.
- Mobilier MTL : des devis ont été demandés pour le remplacement des tables et des chaises de la MTL. Plusieurs modèles sont présentés au conseil. Les membres de la commission prévoient de visiter des salles pour se rendre compte de la praticité et solidité des produits proposés. Le nombre de chaises et de tables reste à définir.
Sont évoqués également les chariots de tables existants et surtout l'utilité de garder les tapis de judo dans la salle. Voir avec l'école s'ils sont utilisés.
- Eclairage MTL : dans l'objectif de remplacer les rampes d'éclairage et spots existants, 2 devis ont été demandés mais les 2 sociétés consultées n'ont pas répondu sur les mêmes critères et proposent des solutions différentes. Il a été décidé en commission de prendre contact avec ces sociétés pour des devis complémentaires afin de pouvoir les comparer.

Bâtiments et chemins

- Balayage du village : la commune avait 3 devis et a retenu celui de Perbal (857 € TTC le passage). Le balayage a été réalisé le 19 mai.
- Entretien voirie : l'entreprise Vermot a réalisé le bouchage des trous et doit intervenir début juin pour les enduits et fissures. Le devis d'entretien s'élevait pour cette année à 20 695 € HT.

Des devis ont été demandés pour la réparation de routes, au niveau de la porcherie, du croisement avant le bâtiment agricole de Luc Bressand et au niveau du bâtiment appartenant à J-Pierre Vuez. Les travaux s'élevaient à 36 320 € HT. Le Conseil décide de demander une subvention et décidera dans un deuxième temps de faire ou non ces travaux.

- La société Markosol devrait intervenir prochainement pour la réalisation de la peinture routière.

- Assisance à Maitrise d'Ouvrage pour la rénovation des logements communaux : un état des lieux a été réalisé par la société retenue.

Le SYDED a rendu son audit énergétique du bâtiment. Il propose 3 solutions au choix. La commission se réunira pour étudier ces possibilités.

Une étude sera également rendue pour une éventuelle chaufferie commune aux 2 bâtiments (ancienne école)

- Vestiaire de foot : le club de foot souhaiterait prolonger le vestiaire actuel. Des devis sont en cours et seront étudiés lors d'une prochaine réunion.

Gestion de la forêt

- La parcelle 3 a été exploitée (185 m³ vendus à la scierie Chauvin)
Une coupe de billons a été réalisé sur les parcelles 2 et 31 pour environ 45 stères.
- Monsieur Pierre Courtet a proposé à la commune de lui vendre ses parcelles boisées qui jouxtent les parcelles communales. (parcelle C904 et C905). La commune a demandé une estimation à l'ONF qui a rendu un rapport et une expertise des parcelles.
Les parcelles ont ainsi été estimées à 35 000 €.
Le Conseil municipal accepte d'acheter ces parcelles et proposera cette somme à Monsieur Courtet.

Communication et information

- Lames signalétiques : une mise à jour des lames existantes a été réalisée et une commande est en cours pour de nouvelles lames, notamment pour la nouvelle entreprise de lavage automobile située sous la glacière (montant à la charge de l'entreprise).
- Un survol par drone a eu lieu sur la commune mercredi 18 mai pour la réalisation de vues aériennes. En attente de photos, qui serviront pour alimenter le livret d'accueil, le site internet et le bulletin municipal.

III) Urbanisme

Permis de Construire

SCI 2JKMS (Jordan Lonchamp et Karine Millet) pour la construction d'une maison individuelle (2 logements)

M. Comte Florent pour l'agrandissement d'un garage existant avec un pan de toit incliné

M. Romanzini Maksis pour la construction d'un abri camping-car en ossature bois

Mme MARTINS Lisette pour la construction d'une liaison entre la maison et le garage

M. Dichamp Anthony pour la construction d'une maison individuelle

Gaec de la clef pour la construction de 2 bâtiments pour le fourrage et les bêtes

M. Delavenne Jean-Michel pour la fermeture d'un abri qui devient garage.

Déclaration Préalable

M. Bourdin Gérard pour le remplacement d'une porte de garage et porte entrée

M. Bobillier-Chaumont René pour la création d'un abri de jardin

M. Parent Claude pour la création d'un abri de jardin

Mme Bolard Emilie pour la transformation d'une pergola en veranda.

IV) Délibérations

- Secrétariat de mairie – nouvelle organisation : les maires de La Rivière-Drugeon, Bulle, Bannans, Dompierre les tilleuls et Bouverans se sont rencontrés pour évoquer le remplacement éventuel des secrétaire de mairie (congrés, absences, démissions...). Il semble opportun de réfléchir à mutualiser, en donnant à un syndicat la compétence afin de gérer le personnel administratif, tout en gardant une secrétaire attachée à chaque commune. Le Conseil donne un accord de principe. Ce fonctionnement mérite réflexion et fera l'objet d'études plus approfondies.
- Droit de préemption urbain : le Conseil Municipal donne son accord de principe. Nous nous rapprocherons de la Communauté de Communes pour connaître les modalités lorsque le PLUi sera validé.
- Publicité des actes : une réforme impose aux communes de publier les actes (arrêtés et délibérations) uniquement par voie dématérialisée. Une dérogation existe pour les communes de moins de 3500 habitants. Le Conseil décide d'appliquer cette dérogation et de maintenir le système actuel, c'est-à-dire une publication papier (registre des délibérations reliées consultable en mairie).
- Demande de Monsieur Yohann Grillon pour acheter du terrain d'aisance rue de la gare. Le conseil accepte le principe (12 voix pour, 1 contre) et évaluera la surface après visite sur place (passage et déneigement). Monsieur Grillon ne participe pas au vote.
- Pc portable : un devis sera demandé pour remplacer l'ordinateur portable utilisé par la commission communication.
- Demande de modification du règlement de lotissement « sur la grange » : Monsieur Bressand Sébastien demande à modifier le règlement afin d'obtenir l'autorisation de construire un garage en limite de propriété, côté voirie. Le règlement de lotissement actuel l'interdit.
Le Maire informe le Conseil que dans le futur règlement du PLUi, la construction en limite de propriété sera réglementé et qu'il est inopportun de modifier le règlement du lotissement avant la réalisation du PLUi.
Le Conseil estime que la modification du règlement n'est pas nécessaire. Il refuse cette demande et conseille à Monsieur Bressand d'attendre la publication du PLUi pour déposer son projet.
- Avancement pré-projet pour une installation d'une école Montessori : le Maire et les adjoints ont rencontré les initiateurs du projet. La commune n'est pas opposée au projet mais au vu des travaux à réaliser, estimés à 170 000 € minimum, elle souhaite des garanties de durabilité. Elle a proposé aux demandeurs d'intégrer dans leur plan de financement le fait de participer financièrement aux travaux (environ 50 000 €) et de régler un loyer correspondant au montant de l'emprunt. Des discussions sont en cours à ce sujet.

V) Affaires intercommunales

- PLUi : l'enquête publique est terminée ; en attente des retours du commissaire-enquêteur. Le Maire informe le Conseil des remarques émises relatives à notre commune.
La carte des zones inondables remise à jour a été fournie par la DDT.
- Maison de santé : le permis de construire a été déposé. Les professionnels de santé continuent de travailler leur projet.
- SCOT : une réunion publique a eu lieu le 16 mai à Frasne et aura lieu dans chaque communauté de communes du Pays du Haut Doubs.

VI) Questions et informations diverses

- Remplacement de la benne pour l'employé communal : présentation de 2 devis (Pagot Caput et Terre comtoise). Le Conseil retient le devis de terre comtoise pour 5 000 €, reprise comprise.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que l'entreprise Souvet qui avait réalisé la table de la salle de conseil a été reprise. La table présente des défauts (fissures) et la société « repreneuse » de Souvet accepte de réduire de moitié le montant de remplacement du plateau. Le conseil valide cette proposition (1 575 €).
- Courrier de Mme Coste du clos du terreau demandant :
 - Le déplacement du container à verre situé à coté de la MTL du fait de la proximité de l'école : le conseil n'a pas d'autre solution pour l'emplacement de ce bac. Il demandera à l'employé de commune de nettoyer plus régulièrement les abords de ce bac.
 - Instauration d'une zone 30 ou d'un sens unique clos du terreau.
 - Refection des trottoirs en enrobé clos du terreau : le Conseil est bien conscient que le revêtement n'est pas toujours adapté à la pratique mais rappelle aux parents du quartier que les enfants ne doivent pas prendre les trottoirs pour un bac à sable et la route pour un terrain de jeux.
- Point sur les réseaux d'eaux pluviales de la société Romanzini : les rejets d'eaux pluviales de l'entreprise sont situés sur du terrain privé (Parent Claude). Dans la cadre de sa demande de classement ICPE, il est nécessaire de modifier ce réseau. Une demande est faite à la commune pour le prolonger en direction de l'étang. Le conseil donne son accord sous conditions.
Une demande sera faite par l'entreprise au CCAS pour traverser son terrain.
- L'association GDSA25 (apicole) demande un référent pour signaler la présence sur la commune de frêlons asiatiques. Monsieur Florent Monnier est désigné référent communal.
- Cartes avantages jeunes : demande pour que toutes les communes de la CFD qui le souhaitent, participent de façon identique à la prise en charge de la carte avantages jeunes. Prise en charge pour les enfants de 6 à 18 ans : le conseil donne son accord.
- Faire-part de mariage de Claire Bertrand le 13 août 2022 : le conseil municipal est invité au vin d'honneur.

Remerciement de William Mesnier pour les attentions lors du décès de son père.

Le Conseil municipal s'excuse auprès d'Odile Girard car l'avis pour le décès de son mari n'est pas paru comme convenu dans l'Est Républicain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05

**Le Maire,
Christian VALLET**